

Compte rendu de séance

Séance du 10 Avril 2018

L' an 2018 et le 10 Avril à 17 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de
BORGEO Martine Maire

Présents : Mmes : BORGEO Martine, COTELLE Chantal, FISSEUX Christelle, MM : BASTIEN Jacques, CHARBONNIER Franck, COCU Guillaume, HUILARD Hugues, JOUEN Christophe, VERVAEKE François

Absents excusés : M HAMMEL Benjamin donne procuration à Mme BORGEO Martine
M RAMEL Michel donne procuration à M VERVAEKE François

Absents : Mme TENART Isabelle, MM CAUDRON Gérard, CAUDRON Robin

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 9

Date de la convocation : 30/03/2018

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire

après dépôt en PREFECTURE DE BEAUVAIS
le : 12/04/2018

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : M HUILARD Hugues

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 16 mars 2018
- 2018_10 - Demande de subvention au Conseil Départemental pour les travaux d'aménagement de routes
 - 2018_11 - Compte administratif 2017 des Tourbières
 - 2018_12 - Compte de gestion du percepteur 2017 des Tourbières
 - 2018_13 - Budget Primitif 2018 des Tourbières
 - 2018_14 - Décision de non rattachement des charges et des produits - budget des Tourbières 2018
 - 2018_15 - Compte Administratif 2017 Commune
 - 2018_16 - Compte de gestion du Percepteur 2017 Commune
 - 2018_17 - Vote des 4 taxes 2018
 - 2018_18 - Budget Primitif 2018 Commune

Le compte rendu du conseil municipal du 16 Mars 2018 est approuvé à l'unanimité

2018_10 - Demande de subvention au Conseil Départemental pour les travaux d'aménagement de routes
Madame le Maire présente les devis de la SARL Reynald BIENAIME, entreprise de travaux publics et privés située 574 route de Serqueux 76440 Le Thill Riberpré pour un montant total de **58602.00 € HT** pour les travaux suivants:

- Aménagement de la rue du Catelet
- Aménagement de la rue du Tourbourg
- Aménagement de la route de Bouchevilliers

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ,

SOLLICITE une aide auprès du conseil départemental pour assurer le financement de cette opération subventionnable à 39%

PREVOIT le financement suivant:

- subvention D.E.T.R	= 23 440,00 €
- subvention Conseil Départemental	= 22 950,00 €
- fonds libres	= 12 312,00 €
TOTAL TTC en Euros	= 58 602,00 €

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2018_11 - Compte administratif 2017 des Tourbières

Madame le Maire présente le résultat du compte administratif du budget des étangs des Tourbières 2017

Au moment du vote, Madame le Maire quitte la salle et cède la place à Monsieur Jacques Bastien, doyen de la séance.

Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jacques Bastien vote le compte administratif 2017, à la majorité par 9 voix Pour et 1 voix Contre (M Ramel),

Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote.

Le Conseil Municipal constate:

- Les recettes d'investissement s'élèvent à **50 279,61 €**
- Les dépenses d'investissement s'élèvent à **47 655,37 €**
- Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **97 757,63 €**
- Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **76 112,97 €**

Il autorise Madame le Maire à signer les documents s'y rapportant

A la majorité (pour : 9 contre : 1 abstentions : 0)

2018_12 - Compte de gestion du percepteur 2017 des Tourbières

Le Conseil Municipal approuve à la majorité par 10 voix Pour et 1 voix Contre (M Ramel) les comptes de gestion 2017 du percepteur du budget des étangs des Tourbières

Il autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

A la majorité (pour : 10 contre : 1 abstentions : 0)

2018_13 - Budget Primitif 2018 des Tourbières

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité par 9 voix Pour et 2 voix Contre (Mme Fisseux et M Ramel), vote le Budget Primitif 2018.

Il s'équilibre comme suit :

Fonctionnement

- Dépenses : **94 493.00€**
- Recettes : **94 493.00€**

Investissement

- Dépenses : **34 681.00€**
- Recettes : **34 681.00€**

A la majorité (pour : 9 contre : 2 abstentions : 0)

2018_14 - Décision de non rattachement des charges et des produits - budget des Tourbières 2018

Madame le Maire expose que la commune de saint Pierre Es Champs est concernée par l'obligation de rattachement de charges et de produits pour le budget des étangs des tourbières M4.

Pour les dépenses il s'agit des dépenses engagées avec service fait et non mandatées au 31 décembre 2017. Pour les produits, il s'agit des recettes de fonctionnement non mises en recouvrement et correspondant à des prestations effectuées avant le 31 décembre 2017.

Le caractère obligatoire du rattachement des charges et des produits à l'exercice peut cependant faire l'objet d'aménagements lorsque les charges et les produits à rattacher ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence significative sur les résultats de l'exercice et leur sincérité. En outre, le rattachement des charges et des produits récurrents, comptabilisés de manière répétitive, chaque trimestre, chaque semestre n'est pas obligatoire à partir du moment où les produits et charges relatifs à une année entière ont été comptabilisés, selon les préconisations du Comité national de fiabilisation des comptes locaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité par 10 voix Pour et 1 Abstention (M Ramel),

AUTORISE l'absence de rattachement des charges et des produits

INVITE Madame Le Maire à communiquer cette décision au Centre des Finances Publiques de Sérifontaine.

A la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 1)

2018_15 - Compte Administratif 2017 Commune

Madame le Maire présente le résultat du compte administratif 2017 Commune.

Au moment du vote Madame le Maire quitte la salle et cède la place à Monsieur Jacques Bastien, doyen de la séance.

Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jacques Bastien vote le compte administratif 2017 à la majorité par 9 voix Pour et 1 voix Contre (M Ramel),

Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote.

Le Conseil Municipal constate:

- Les recettes d'investissement s'élèvent à **235 812.68 €**
- Les dépenses d'investissement s'élèvent à **92 218.51 €**
- Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **701 694.37 €**
- Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **466 188.06 €**

A la majorité (pour : 9 contre : 1 abstentions : 0)

2018_16 - Compte de gestion du Percepteur 2017 Commune

Le Conseil Municipal approuve à la majorité par 10 voix Pour et 1 voix Contre (M Ramel) les comptes de gestion 2017 du percepteur: Commune

Il autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

A la majorité (pour : 10 contre : 1 abstentions : 0)

2018_17 - Vote des 4 taxes 2018

Le Conseil Municipal vote les 4 taxes suivantes, à l'unanimité

Taxe d'habitation :	15,05 %
Taxe foncière bâtie :	21,00 %
Taxe foncière non bâtie :	36,74 %
CFE :	17,66 %

Les taxes restent inchangées par rapport à l'année précédente et cela depuis de nombreuses années.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2018_18 - Budget Primitif 2018 Commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le Budget Primitif 2018 à la majorité par 9 voix Pour et 2 voix Contre (Mme Fisseux et Mr Ramel).

Il s'équilibre comme suit :

Fonctionnement

- Dépenses : **771 677.48€**
- Recettes : **771 677.48€**

Investissement

- Dépenses : **242 572.00€**
- Recettes : **242 572.00€**

A la majorité (pour : 9 contre : 2 abstentions : 0)

Complément de compte-rendu:

Madame le Maire informe le conseil municipal que Madame Rosso, qui possède un food-truck ambulant souhaite installer son véhicule aux étangs des Tourbières pendant la période estivale.

Séance levée à: 19:20

En mairie, le 12/04/2018
Le Maire
Martine BORGEO



M. Rosso